

LAPINS 100% SOUFFRANCE



Directeur de publication

Antoine COMITI
Président de L214

Ont participé à ce numéro :

Sébastien ARSAC
Coralie FAMBRINI
Brigitte GOTHIERE
Johanne MIELCAREK
Bérénice RIAUX

Maquette

Hugues BERNARD

Contact mail

contact@L214.com

Impression

Imprimerie Clément
Avèze 30120 - Le Vigan Cedex
Certifiée Imprim'vert
Papier 100 % recyclé

Photo de couverture

L214

Crédits photos

p6 : Jeudi Veggie, p3 : "poules sauvées" Hugues Bernard, p3 : recette Melle Pigut, les autres photos : L214

Association L214

Association loi 1901

Adresse postale

L214 B.P. 84 13721 Marignane cedex

ISSN : 2110-1280

Dépot légal : à parution

Prochain numéro

octobre 2013

L'association L214 tire son nom de l'article L214-1 du code rural qui reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles.

Vous pouvez utiliser et diffuser à votre convenance les textes et photos du *L214 Mag*, selon les termes de la *Creative Commons Paternité 3.0 Unported License*. Sauf mention contraire, les textes et photos sont à créditer à L214.

Un parfum d'été...l'arrivée des beaux jours qui ne fait oublier à aucun d'entre nous que des êtres sensibles sont en ce moment même privés de lumière, de chaleur, ou à l'inverse enfermés dans une chaleur étouffante, à vivre dans l'odeur de leurs excréments et de leur urine ; d'autres sont en train de mourir dans leur cage, dans un camion, dans une salle d'abattage ou sur le pont d'un bateau. Par milliers, par millions.



Pourtant ces derniers temps une sorte d'onde de choc se propage. De plus en plus de médias s'intéressent au végétarisme, proposant des recettes, donnant la parole à des personnes qui ont fait ce choix éthique. Une enseigne de la grande distribution a renoncé, suite à la campagne de L214, à vendre des oeufs issus de l'élevage en cage sous sa propre marque. Ces jours-ci, les actions contre l'élevage intensif, contre la corrida, pour le végétarisme ou pour l'abolition de la viande ont réuni des

manifestants de plus en plus nombreux.

Et puis il y a vous, qui manifestiez aussi peut-être, qui diffusez nos images et nos lettres d'info, qui avez cessé de manger les animaux ou réduit votre consommation, qui voulez vous engager pour les défendre à nos côtés, qui avez réussi à faire réfléchir votre entourage... et qui permettez d'ouvrir les yeux de tant d'autres personnes sur les élevages et les abattoirs !

Ensemble, agissons pour les animaux !

Coralie Fambrini, secrétaire de L214

L214, agir pour les animaux

Nos pratiques causent des torts immenses aux animaux. L'association L214 enchaîne enquêtes, dossiers et actions pour mettre fin à l'invisibilité de ce qu'ils endurent. Elle s'emploie à ouvrir le débat public sur la question animale.

Une injustice permanente frappe des milliards d'êtres sensibles provoquant souffrances et morts à grande échelle. Ils naissent doués de sensations, d'émotions, d'aspirations à poursuivre leurs propres buts. Ils deviennent « animaux de cirque », « animaux de laboratoire », « animaux de combat », « gibier », « produits de la pêche » ou « animaux de ferme ». Dès lors, leur propre vie ne compte plus.

L214 travaille plus particulièrement à la protection des animaux dans les

élevages, les transports et les abattoirs. Sur le terrain, l'association réalise des enquêtes filmées et documentées. Elle révèle les souffrances imposées aux animaux et soutient activement les mesures concrètes permettant de les amenuiser ou de les supprimer.

L214 encourage les consommateurs à adopter une attitude d'achat responsable. Au mieux en se passant de produits d'origine animale, au minimum en réduisant leur consommation de ces produits et en refusant

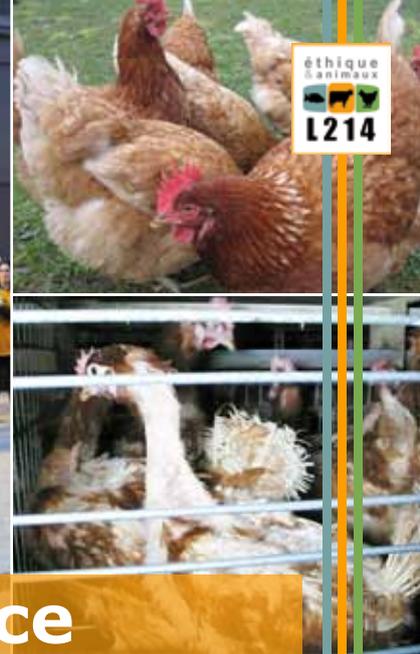
ceux issus des élevages de type intensif. L214 souhaite que notre société en arrive à reconnaître que les animaux ne sont pas des biens à notre disposition et ne permette plus qu'ils soient utilisés comme tels.

S'engager pour les animaux peut prendre des formes très diverses et créatives. Vous rêvez d'un monde plus juste et moins violent envers les êtres sensibles ?

Ensemble, faisons que ce rêve devienne réalité.



Poules d'élevage intensif >



Une avancée inédite en France

Plus d'œufs de batterie sous la marque Monoprix suite à la campagne de L214

C'est officiel : Monoprix a retiré de tous ses magasins les œufs de poules élevées en cage commercialisés sous sa marque d'enseigne.

Les œufs de marque Monoprix ne proviennent plus que de poules élevées en plein air. Cette décision fait suite à 15 mois de campagne de L214 visant l'enseigne, plus de 200 actions devant ses magasins et près de 30 000 soutiens collectés. Monoprix devient la première chaîne de supermarchés française à exclure les œufs de batterie de sa marque du fait de la souffrance animale occasionnée. Un pavé dans la mare pour les autres enseignes et les grandes marques qui continuent à commercialiser des œufs de poules élevées dans les pires conditions !

Ce n'est pas fini

Tout en reconnaissant cette avancée, L214 poursuit sa campagne en direction de Monoprix afin que les œufs de batterie des grandes marques nationales et les œufs premier prix sans marque soient aussi retirés des rayons. Et très prochainement, L214 ciblera une nouvelle chaîne de supermarchés.

La position de L214 sur les œufs

L'élevage en plein air (bio ou conventionnel) est une amélioration de la condition des animaux mais

comporte aussi son lot de pratiques impitoyables et identiques à l'élevage en batterie : sacrifice des poussins mâles, coupe des becs, animaux en surnombre, abattoir après un an de ponte. Notre action envers la grande distribution vise à éviter le pire aux poules, mais chacun d'entre nous peut chercher à leur épargner toute souffrance en évitant d'acheter des œufs ou des produits en contenant.

Plus de 200 actions devant ses magasins et près de 30 000 soutiens collectés

Décodage d'œufs de batterie : participez à l'opération

L214 a lancé une grande opération de relevés de codes 3 sur les œufs de poules élevées en cage vendus dans les supermarchés français. En y prenant part, vous nous aiderez à identifier les élevages qui

fournissent les différentes enseignes. Pour participer, rendez-vous sur cette page : www.l214.com/poules/formulaire-code-oeufs

Le Gâteau Vegan Simplissime

Une recette de Melle Pigut à retrouver sur son site www.pigut.com

Préparation

1. Dans une jatte, déposer la farine, la fécule, le bicarbonate et l'huile, puis mélanger en incorporant le lait.

2. Continuer de mélanger en ajoutant le sirop d'agave, puis le vinaigre.

3. Ajouter finalement les pommes préalablement découpées en morceaux et remuer.

4. Dans un moule huilé (de votre choix - petit moule à cake ou minis moules), déposer la préparation et enfourner à 180°C pendant environ 1 heure.

Ingrédients

- 200g de farine de blé T65
- 1 cas de fécule de maïs
- 2 cac de vinaigre de cidre
- 1 cac de bicarbonate de soude
- 40 ml d'huile (au choix)
- 175 ml de lait de riz
- 80 g de sirop d'agave
- 1 pomme



Lapins MADE in FRANCE :

Enquête au coeur de la production



La France est le 3^e producteur européen de lapins de chair. Les deux tiers de la production sont concentrés dans le Grand Ouest : Pays de la Loire, Poitou-Charente, Bretagne. L214 a rendu publique une enquête réalisée en novembre 2012 et en janvier 2013 dans huit élevages standards poitevins et bretons.

Animaux en souffrance, confinement, morts dans les cages, yeux infectés, bacs débordant de fioles d'antibiotiques et d'hormones, insalubrité, plaies purulentes, cadavres en décomposition et des regards qui en disent long...

C'est le triste constat établi à l'issue de cette enquête et c'est la triste réalité de ce que vivent, chaque année, en France, les 46 millions de lapins destinés à l'alimentation.

Pauvres lapins

Dans la quasi totalité des élevages professionnels, les lapins sont enfermés à haute densité dans des cages grillagées. Il y a des cages pour la maternité et d'autres pour l'engraissement.

Une mère restera enfermée dans sa cage jusqu'à l'âge de deux ou trois ans. Elle subira, tous les quarante-deux jours, l'insémination artificielle et donnera naissance, à chaque mise bas, à environ 10 lapereaux. Les plus faibles seront tués sur place, sommairement assommés sur le rebord d'une caisse.

Les autres lapereaux resteront environ 1 mois avec leur mère. Par la suite, ils seront transférés dans des cages d'engraissement où ils seront nourris jusqu'à leur 73^e jour, âge de leur mise à mort.

Quand la fertilité de la mère diminuera, on l'enverra à l'abattoir où elle sera tuée comme les centaines de petits qu'elle aura mis au monde dans la contrainte, durant sa courte vie.

Et pourtant...

Dans la nature, les lapins sont des animaux sociaux qui se regroupent en colonies sur un territoire

parsemé de terriers. Les cachettes revêtent une grande importance pour ces animaux. Les lapins peuvent courir jusqu'à 60km/h.

Quant aux personnes qui ont adopté un lapin, toutes affirment que c'est un compagnon doux, affectueux et complice comme peut l'être un chien, un chat...

Les lapins sont, comme tous les autres animaux, des êtres sensibles et conscients, capable de ressentir des émotions et des sensations, ils ne veulent ni souffrir ni être tués.

Antibiotiques à gogo

Rien qu'en 2011, 71 tonnes d'antibiotiques ont été administrés à 40 millions de lapins en méthode préventive et en traitement curatif.

La filière cunicole est la plus consommatrice d'antibiotiques en termes d'exposition des animaux (3 fois plus qu'en élevage porcine ou avicole).

Alors que le rôle joué par l'élevage dans le développement de l'antibiorésistance n'est plus à démontrer, 8 000 personnes trouvent la mort chaque année suite à la résistance d'une bactérie à un antibiotique.

Réglementation : le pire est permis

À ce jour, il n'existe aucune réglementation européenne encadrant spécifiquement l'élevage de lapins. L214 demande à la Commission européenne d'élaborer une proposition de directive afin d'interdire les élevages de lapins en cages. Vous pouvez appuyer cette demande en signant la pétition accessible sur notre site internet (www.L214.com) jusqu'au 1er juillet 2013.

chaque année, en France, 46 millions de lapins sont destinés à l'alimentation.

Suite à la conférence de presse organisée le mercredi 27 mars, plusieurs médias ont relayé les images de l'enquête :



Journal télévisé de France 2

"Après le scandale de la viande de cheval, une association dévoile une autre affaire [...] des images qui font froid dans le dos..."



Journal Métro

"Certains n'ont pas d'oreilles, d'autres des croûtes ou encore des plaies purulentes sur le corps"

Ces lapins dans nos mains

Happening organisé le 27 mars 2013 à Paris

Une centaine de personnes sont venues dénoncer, sur la place publique, la violence faite aux animaux. Ce même jour, L214 dévoilait une enquête réalisée dans huit élevages français de lapins de chair.



15 heures, place du Trocadéro, Tour Eiffel en toile de fond, atmosphère solennelle, corps morts de lapins innocents, musique sobre qui habille la scène, un texte est lu. En voici un court extrait :

"Voyez ces animaux dans nos mains.

Tous sont morts dans des élevages.

L'indifférence et le mensonge ont ruiné leur vie.

Nous sommes venus témoigner de ce que fut leur existence.

Pour eux, bien sûr, il est trop tard.

Pourtant, nous nous adressons à vous avec espoir.

[...]

Quand on cesse d'avaler les mensonges, quand on se dépouille de sa carapace d'indifférence, on sent le vrai goût de la viande.

Qu'elle soit de bœuf, de cheval, de poisson ou de poulet... la viande a le goût de la détresse, de la douleur, de la peur, et de la mort."

Qui sont ces lapins ?

Marrons, beiges, noirs, noirs et blancs, blancs, rondelets, élancés, joueurs, méfiants, affectueux ou craintifs, tous étaient différents, chacun avait sa personnalité.

Mais un terrible point commun les rapprochait : ils

“Pourquoi faire souffrir les animaux ? La viande commence vraiment à me dégoûter”

devaient finir dans un rayon de supermarché. Ils sont morts avant la date programmée d'abattage. La mortalité dans ces élevages frôle les 20%. Certains sont morts de maladie, d'autres ont été tués dans les élevages, comme le montrent les tâches de sang sur leur pelage. Les animaux que

tenaient les manifestants du Trocadéro ont été récupérés dans les poubelles d'élevages, où ils gisaient parmi des centaines d'autres cadavres.

Paroles de militants entendues sur le parvis

"Quand on porte un animal on pense à lui et à ses 40 millions de frères et sœurs..."

"Les larmes sont montées à la fin de l'action, je tenais ce petit corps entre mes mains, être qui, hier, était vivant et que j'aurais pu aimer."

"C'est un bébé, ça me fait mal, ce n'est pas juste"

Paroles de passants entendues sur le parvis

"C'est en France que ça se passe ? Comment peut-on accepter ça ! Je ne savais pas, c'est inacceptable"

"Pourquoi faire souffrir les animaux ? La viande commence vraiment à me dégoûter"

"Je ne m'étais jamais posé la question de savoir d'où venait la viande. Vraiment, c'est horrible"

La viande n'a plus la cote

GRAZIA

Happening choc, scandales en cascade, docus flippants : attaquée de toute part, la bidoche quitte peu à peu notre assiette, jusqu'à en disparaître bientôt ?

Un happening à la Tour Eiffel contre la maltraitance des lapins.

Des lapins morts à la tour Eiffel. C'est ce qu'ont pu voir les Parisiens hier avec ce happening d'une centaine de militants de "L214", une association de protection animale pour dénoncer l'envers du décor des élevages de lapins en batterie.



JEUUDI VEGGIE

En route vers une alimentation durable



Lutter pour les animaux, en particulier ceux destinés à l'alimentation, peut prendre des formes et des chemins bien différents. Menée conjointement par l'Association Végétarienne de France et L214, Jeudi Veggie s'inspire du concept lancé à Gand en Belgique par l'association EVA pour démocratiser la cuisine végétarienne.

En France, chaque année, alors que nous sommes 65 millions d'habitants, plusieurs milliards de poissons périssent pour notre consommation, tandis que plus d'un milliard d'animaux terrestres sont tués dans la production de viande, de lait ou d'œufs.

Appétit de destruction ?

Afin de répondre à la demande colossale de ces « produits », on entasse les animaux dans des bâtiments fermés, on déforme leurs corps à force de sélections génétiques, on les mutile pour les faire cohabiter dans des conditions qui limitent drastiquement leurs comportements, on hérissé les océans de pièges de plus en plus sophistiqués. Les conséquences sur les animaux sont effroyables.

La surconsommation et la surproduction de produits d'origine animale ont également de graves conséquences sur la santé des êtres humains, sur la faim dans le monde, et sur l'environnement.

Si chacun mangeait végétarien une fois par semaine, nous réduirions ces impacts qui touchent des myriades de vies.

Pourtant, les recommandations des pouvoirs publics ne vont toujours pas plus loin que la fermeture du robinet (38 L d'eau économisés contre 5400 L pour une journée végétalienne) ou la préférence au vélo pour se déplacer (la production de viande produit pourtant autant de gaz à effet de serre que les transports).

L'un des objectifs de la campagne Jeudi Veggie est de pous-

ser les politiques à reconnaître le problème et à agir en conséquence.

Briser les idées reçues

« Les protéines, c'est dans la viande » ; « les plats végétariens, c'est pas bon » ; « c'est compliqué de faire à manger 100% végétal » ; « Aux États-Unis, ils mangent trop de viande mais en France, on en est loin ! » ; « En France, les animaux sont élevés et tués dans de bonnes conditions » ; « La viande, c'est indispensable, surtout pour les enfants » ; « Il faut 3 produits laitiers chaque jour » ; « L'élevage nourrit l'humanité ».

Si chacun mangeait végétarien une fois par semaine, nous réduirions ces impacts qui touchent des myriades de vies.

Un autre objectif de Jeudi Veggie est de faire voler en éclat ces idées fausses, de remettre les pendules à l'heure : les protéines végétales existent ; les plats végétariens sont aussi variés que les plats carnés ; cuisiner végé c'est facile ; la France fait partie des pays les plus consommateurs de produits d'origine animale ; les animaux vivent et sont tués dans des conditions effroyables ; les produits d'origine animale ne

sont pas nécessaires pour être en bonne santé ; l'élevage des animaux gaspille les ressources et contribue à affamer près d'un milliard de personnes.

Cuisiner végé ! Manger végé !

Découvrir la cuisine végétarienne, apprendre à cuisiner sans viande ni poisson, s'appropriier les trucs et astuces qui font que la veggie popote devient simple : une fois par semaine, la lettre d'info de Jeudi Veggie propose recettes et astuces de cuisine végétarienne.

Cette initiative s'adresse aussi aux restaurateurs : et s'ils nous proposaient des menus végés ? Aujourd'hui, ils sont trop peu nombreux à proposer des alternatives végétales autres que d'insipides légumes bouillis ou la simple salade : Jeudi Veggie est une occasion de les encourager à faire mieux en mettant en avant les restaurants participants à l'opération.

Lancement à la mairie de Paris 2e

Jacques Boutault, maire du 2e arrondissement de Paris, a accueilli le lancement de Jeudi Veggie : un engagement bien réel puisque depuis 2009, sous son impulsion, les cantines de cet arrondissement servent des menus végétariens chaque mardi.

Un lancement réussi pour une initiative dont vous allez entendre parler ! Site Internet : www.jeudi-veggie.fr

L214 porte plainte contre deux élevages

À quoi servent les services vétérinaires français ?

En France, les contrôles en élevage sont rarissimes et inefficaces. C'est ce que nous observons sur le terrain. Récit de deux cas symptomatiques.

Fin janvier 2013, une adhérente de L214 nous alerte sur la situation d'un troupeau de bovins sur la commune de Meroux dans le département du Territoire de Belfort. Les animaux ont passé l'hiver dehors sans abris. Ils sont tous dans un état de maigreur alarmante. L'eau est gelée, la nourriture souillée, déposée à même le sol. Deux corps de vaches se décomposent sur la parcelle.



Des bovins abandonnés

Nous alertons aussitôt les services vétérinaires. La situation de cet élevage est connue depuis plusieurs années et le responsable des contrôles de protection animale nous fait comprendre qu'il est peu probable qu'il y ait une intervention de leur service ! Devant notre insistance, agacé, il coupe court à la conversation.

Sur place, la situation empire et deux autres veaux meurent dans le pré. Nous portons plainte pour abandon d'animaux et nous alertons les médias. France 3 ainsi que la presse régionale écrite couvrent l'affaire. Sur le terrain, les services vétérinaires, accompagnés de la

gendarmerie interviennent enfin. Les bovins sont vendus et il semble que l'éleveur s'oriente désormais vers la production de céréales.

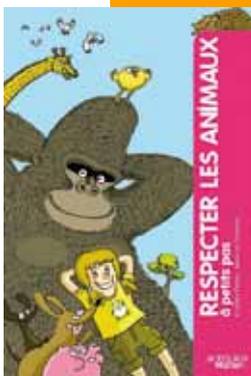
Des cochons en grande souffrance

Autre affaire, même histoire. Dans notre numéro d'octobre 2012, nous vous relations le cas d'un élevage de cochons en Haute-Savoie. Des animaux, en sur-densité, baignaient dans leurs excréments dans un bâtiment vétuste sans fenêtres et au système de ventilation défaillant. Résultat, un air ammoniacé irrespirable et des animaux malades.

Les services vétérinaires ont mené une inspection et nous avons fini, non sans mal, à obtenir copie du rapport : l'élevage est classé en non-conformité majeure, note générale D. Pendant huit mois, l'élevage a continué de fonctionner sans que les autorités n'imposent sa fermeture. Là aussi, nous avons porté plainte et porté l'affaire devant les médias. Une mobilisation d'ampleur nationale a renforcé la demande de L214, avec plus de 20 000 signataires pour notre pétition demandant la fermeture de l'élevage. Au moment où nous écrivons, nous apprenons que l'exploitation ferme définitivement ses portes.

Malgré la gravité des faits, l'élevage n'a pas été fermé.

Dans la boutique L214



Respecter les animaux à petits pas

Ce livre de Florence Pinaud s'adresse aux enfants avec pédagogie et humour. Un ouvrage sensible et intelligent qui fait remarquablement le tour de la condition animale. A offrir à tous les petits humains de votre entourage !

www.boutique.L214.com

Des contrôles inopérants

Le dernier rapport d'audit effectué en France par l'Office Alimentaire et Vétérinaire européen est accablant : « Les mesures prises par l'autorité compétente [les services vétérinaires] en cas de non-conformité sont insuffisantes pour s'assurer que les opérateurs corrigent la situation. La longue procédure de sanction généralement combinée à des amendes relativement faibles, conduit à des résultats non dissuasifs. »

Le nombre d'inspecteurs vétérinaires à baisé de 19% en sept ans.

Et pendant ce temps, tous les jours, dans les élevages, les animaux payent au prix fort la carence des autorités françaises, pourtant seules habilitées à intervenir.

Transport de chevreaux

L'État dit enfin stop aux cages à lapins

Pour L214, c'est l'issue laborieuse de quatre années d'enquêtes et de procédures juridiques.

Jusqu'à présent, les chevreaux - « rebuts de l'industrie laitière » - étaient conduits à l'abattoir entassés dans des caisses prévues pour des lapins ou des dindes, obligés de se tenir couchés et quasiment immobiles. Les cages empilées dans les camions laissaient ruisseler l'urine et les excréments sur les animaux des étages inférieurs. Pour caser les chevreaux dans les étages supérieurs, ils étaient parfois lancés brutalement au risque de les cogner. C'est ce dont L214 témoigne par des enquêtes de terrain et dénonce depuis 4 ans, et que les autorités ont enfin décidé d'interdire formellement dans une note de service... même si de telles conditions de transport sont illégales en Europe depuis 20 ans. L214 restera donc vigilant et attentif aux contrôles que l'Etat exercera pour faire appliquer cette interdiction enfin reconnue .



Découpez ce coupon et renvoyez-le à notre adresse: **L214 - B.P. 84 - 13721 Marignane cedex**

SOUTENIR L214

Je souhaite soutenir l'association L214 dans son action...

- Je m'abonne à *L214 Mag* (1 an soit 3 numéros)
- Je m'abonne à *L214 Mag* **pour le diffuser** (10 exemplaires de chaque)
- Je soutiens l'action de L214 par **un don** : 15€ 30€ 50€ 100€ €
- J'adhère** à l'association L214 avec la formule suivante :
 - Membre adhérent **25€** Bienfaiteur **80€**
 - Tarif réduit si moyens de même **12 €** Recevoir un reçu fiscal*

*66% de votre don sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus. Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année prochaine, il suffit de cocher la case ci-contre.

Je règle par : chèque à l'ordre de l'association L214 ou sur **la boutique** <http://boutique.L214.com>

Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : _ _ _ _ Ville :

E-mail : Téléphone :

15 juin Agenda

Marche pour la fermeture des abattoirs.
Le slogan « On peut vivre sans tuer » sera entendu à Paris, Toulouse, Londres, Toronto, Istanbul, Florence, Rio de Janeiro. Des cars sont prévus au départ de Lyon, Rennes, Le Mans, Bruxelles, Liège, Lille pour rejoindre la marche parisienne.

20 juin

Pique-nique Jeudi Veggie à Paris, Lyon et d'autres villes à venir

2 au 11 août

Estivales de la question animale à Mar-lhes (42) : Conférences, discussions autour de la question animale.

12 octobre

Paris Vegan Day.
Un salon à ne pas manquer !